



Les essentiels de la propriété industrielle : le brevet

- **Niveau :** 1
- **Type :** Stage court
- **Lieu :** A distance
- **Durée :** 7h (2 demi-journées de 9h00 à 12h30)
- **Tarif :** 350 Euros
- **Renseignements :** academie@inpi.fr

Objectifs

- Identifier les fondamentaux du droit des brevets ;
- Interpréter la terminologie spécifique associée aux brevets ;
- Décrire les notions de base des procédures relatives aux brevets.

L'atteinte des objectifs pédagogiques est évaluée en cours et/ou en fin de formation. Elle est réalisée au moyen de quiz, exercices, cas pratiques ou mise en situation.

Public

Toute personne concernée par la protection et la valorisation des brevets d'invention souhaitant acquérir des notions de propriété industrielle.

Prérequis

Aucun.

Programme

Le patrimoine intellectuel des entreprises : distinction entre brevets, marques, dessins et modèles.

Le brevet d'invention en France :

- Les critères de brevetabilité ;
- Les exclusions de la brevetabilité ;
- L'acquisition du droit.

Le brevet d'invention à l'étranger :

- Le droit de priorité ;
- Les dépôts nationaux ;
- Le brevet européen ;
- La demande PCT.

L'exercice du droit :

- Contrats ;
- Défense des droits.

Moyens pédagogiques

- Documentation et supports pédagogiques électroniques transmis aux stagiaires ;
- Exposés portant sur les définitions et les principes généraux ;
- Exercices pratiques ;
- Echanges avec les intervenants.

Intervenants

- Conseils en propriété industrielle ;
- Experts de l'INPI.

Pour compléter cette formation :

- [« Les brevets : Perfectionnement »](#)
- [« Les procédures du brevet français »](#)